

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Interventions infirmières 3.1

2022-2023

Code : S.SI.370.3013.F.19

Type de formation : Bachelor en emploi

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Déterminer les données pertinentes et significatives d'ordre physio-/psychopathologiques et thérapeutiques relatives à des problématiques de santé représentant les différents âges de la vie.
- A partir de situations de soins emblématiques, mettre en évidence les aspects physiologiques normaux et/ou pathologiques.
- Rechercher et déceler les informations manquantes indispensables pour déterminer les problèmes de soins
- Identifier les problèmes réels et à risque dans la situation
- Etablir des priorités de soins, surveillances et enseignement
- Adapter les principes de soins, de communication et d'enseignement applicables dans les situations données
- Réaliser les habiletés cliniques enseignées en respectant les critères de qualité et en se référant aux données probantes
- Effectuer les évaluations des systèmes travaillés dans les situations emblématiques, et plus particulièrement les systèmes abdominaux et urinaires
- Renforcer sa communication en lien avec une situation de crise (cancer – annonce de diagnostic).

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- **APP** (apprentissage par problème) en groupe tutorial :
3 situations de soins emblématiques, épidémiologiquement représentatives, présentées sous forme de vignettes cliniques.
Pour chacune des situations, une exploitation est faite par APP sur un temps I (4 périodes) et un temps II (4 périodes).
A l'issue du module, il y a un temps de Recontextualisation / Généralisation de ces situations travaillées dans ce module pour transférer et mobiliser ces ressources travaillées dans un autre contexte (4 périodes).
- **Ateliers d'habiletés cliniques** : évaluations cliniques, habiletés techniques et relationnelles en lien avec ces situations.
- **Conférences** concernant les connaissances et problématiques spécifiques reliées à ces dites situations.
 - M. White (67 ans), Insuffisance rénale
Connaissances et habiletés associées : insuffisance rénale, hémodialyse – principes de base, examen clinique : statut urologique, sonde vésicale
 - Mme Gessner (76 ans), cancer colo-rectal
Connaissances et habiletés associées : oncogénèse et chimiothérapie anti-cancéreuse, statut abdominal, alimentation entérale versus parentérale, sonde nasogastrique, AVTI (accès veineux totalement implantable), atelier avec PS sur l'accompagnement en situation de crise
 - Situation unipolaire versus bipolaire
Connaissances et habiletés associées : troubles bipolaires, dépression bipolaire, accompagnement en situation de crise.

Modalités pédagogiques

Cours magistral

Séminaire

Projet

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation procédurale et immersive | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

9. Bibliographie principale

Outre la bibliographie ci-dessous, chaque vignette clinique et chaque cours théorique et d'habileté clinique peuvent être accompagnés d'une bibliographie plus spécifique.

Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., & Shaw, M. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3^e éd.). Pearson ERPI.

Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. (2011). *Soins infirmiers : médecine et chirurgie* (5^e éd., Vol. 1-6). De Boeck Université.

Chalifour, J. (1999/2000). *L'intervention thérapeutique* (Vol. 1-2). Gaëtan Morin.

- Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique* (2^e éd.). Pearson ERPI.
- Lalonde, P., & Pinard, G.-F. (Eds.). (2016). *Psychiatrie clinique : une approche bio-psycho-sociale* (4^e éd., Vol. 1-2). Chenelière Education.
- Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (6^e éd.). ERPI.
- Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale* (3^e éd.). ERPI.
- Tortora, G. J., & Derrickson, B. H. (2018). *Anatomie et physiologie* (5^e éd.). De Boeck Supérieur.
- Widmaier, E. P., Strang, K. T., Raff, H., & Vander, A. J. (2017). *Physiologie humaine : les mécanismes du fonctionnement de l'organisme* (6^e éd.). Chenelière Education ; Maloine.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Claire De Staercke Portuesi

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** Catherine Bigoni